

**Zeitschrift:** Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

**Herausgeber:** Comité International de la Croix-Rouge

**Band:** - (1962)

**Rubrik:** Situation financière

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### III. SITUATION FINANCIÈRE

La situation financière du CICR à fin 1962 et les comptes de l'année écoulée ont été vérifiés par la Société fiduciaire romande OFOR S.A. (institution agréée par le Conseil fédéral suisse et la Commission fédérale des banques) qui a déposé son rapport d'expertise détaillé en date du 24 mai 1963.

En conclusion de son examen, cette société atteste que les comptes annuels du CICR, arrêtés au 31 décembre 1962, ressortent bien des livres comptables et que le bilan à cette date reflète de façon correcte la situation financière de notre institution.

Voici la liste des états reproduits ci-dessous :

*Tableau I.* — Bilan du CICR au 31 décembre 1962.

*Tableau II.* — Compte des dépenses et des recettes ordinaires de l'année 1962.

Au cours de cette année, le CICR a dû faire face à des charges accrues alors que le chiffre de ses recettes a été inférieur à celui de l'année précédente. Le déficit de Fr. 942.777,47 qui en est résulté a sensiblement dépassé les prévisions et diminué d'autant la Réserve pour risques généraux.

*Tableau III.* — Liste des contributions versées au CICR en 1962 par les Gouvernements et les Sociétés nationales de la Croix-Rouge.

Cette source de recettes, qui est la base même du financement du CICR, a constitué en 1962 un apport total correspondant à 43% environ des dépenses encourues par le Comité au cours de cette année.

*Tableau IV.* — Résumé du mouvement en 1962 du compte général des actions de secours.

Cet état fait ressortir, en particulier, le produit net de l'appel annuel du CICR au peuple suisse qui s'est monté à Fr. 736.225,95 en 1962.

*Tableau V.* — Résumé des prévisions de dépenses et de recettes ordinaires en 1963.

Comme précédemment, l'estimation des dépenses ne comprend aucune marge pour des dépenses extraordinaires que les circonstances internationales obligeraient le CICR à engager en cours d'année.

*Tableau VI.* — Bilans et comptes de dépenses et de recettes de 1962 des Fonds spéciaux, à savoir : Fondation en faveur du Comité international de la Croix-Rouge, Fonds Augusta, Fonds de l'Impératrice Shôken et Fonds de la Médaille Florence Nightingale. Les comptes de ces Fonds ainsi que les états faisant l'objet de ce Tableau ont été dûment vérifiés et reconnus exacts par la Société fiduciaire OFOR.

Le CICR tient à renouveler ici l'expression de sa vive gratitude à tous les donateurs, en particulier aux Gouvernements, aux Sociétés nationales de la Croix-Rouge et au peuple suisse qui, année après année, l'aident à poursuivre ses nombreuses et si diverses activités dans le monde.

---

## **TABLEAUX**

**I - II - III - IV - V - VI**

## COMITÉ INTERNATIONAL

## BILAN AU 31

	Fr.	Fr.
<i>ACTIF</i>		
<b>DISPONIBLE ET RÉALISABLE</b>		
Espèces en caisse . . . . .	98.848,76	
Avoirs en comptes de chèques postaux . . . . .	346.675,74	
Avoirs en banques:		
— en francs suisses . . . . .	657.902,65	
— en monnaies étrangères . . . . .	97.641,30	
Titres de fonds publics et autres valeurs . . . . .	<u>14.584.455,—</u>	15.785.523,45
<b>FONDS ENGAGÉS</b>		
Avances de fonds aux délégations et délégués du C.I.C.R. . . . .	299.534,07	
Sociétés nationales de la Croix-Rouge, Gouvernements et Organisations officielles . . . . .	335.064,02	
Débiteurs, avances et frais à récupérer, actif transitoire . . . . .	519.756,09	
Marchandises (stocks courants) . . . . .	<u>1.575,40</u>	1.155.929,58
<b>AUTRES POSTES DE L'ACTIF</b>		
(pour mémoire)		
Participation au capital de la « Fondation pour l'organisation de transports de Croix-Rouge » . . . . .	1,—	
Stocks de réserve . . . . .	1,—	
Mobilier, machines, matériel . . . . .	<u>1,—</u>	3,—
<b>TRUST FUND</b>		
Fonds reçus dans le cadre du Traité de paix avec le Japon (avoirs en monnaies étrangères) . . . . .		373.026,26
<b>COMPTE D'ORDRE</b>		
Débiteurs pour cautionnement . . . . .	400.000,—	
	<u>17.714.482,29</u>	

DÉCEMBRE 1962

	Fr.	Fr.
<i>PASSIF</i>		
<b>ENGAGEMENTS</b>		
<i>Fonds pour actions de secours:</i>		
Fonds non encore affectés . . . . .	697.889,97	
Fonds affectés . . . . .	294.092,12	
Fonds d'actions en cours . . . . .	561.825,89	1.553.807,98
<i>Créanciers:</i>		
Délégations et délégués du C.I.C.R. . . . .	53.123,46	
Sociétés nationales de la Croix-Rouge, Gouvernements et Organisations officielles . . . . .	1.819.755,09	
Créditeurs divers et passif transitoire . . . . .	782.775,83	2.655.654,38
<b>PROVISIONS</b>		
Provision pour la XX <sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge .	150.000,—	
Provision pour frais particuliers . . . . .	267.289,10	417.289,10
<b>RÉSERVES</b>		
Réserve pour actions en cas de conflit . . . . .	5.000.000,—	
<i>Moins:</i> Prise en charge du déficit à fin 1962 de l'action de secours au Népal	1.300.730,21	
Réserve pour risques généraux . . . . .	3.699.269,79	
Fonds de garantie . . . . .	3.615.434,78	12.314.704,57
5.000.000,—	5.000.000,—	
1.300.730,21	1.300.730,21	
3.699.269,79	3.699.269,79	
3.615.434,78	3.615.434,78	
5.000.000,—	5.000.000,—	
<b>TRUST FUND</b>		
Fonds Traité de paix avec le Japon. . . . .		373.026,26
<b>COMPTE D'ORDRE</b>		
Garantie en faveur de la « Fondation pour l'organisation de transports de Croix-Rouge » . . . . .		400.000,—
		17.714.482,29

## COMPTE DES DÉPENSES ET RECETTES

	Fr.	Fr.
<i>DÉPENSES</i>		
<b>FRAIS GÉNÉRAUX A GENÈVE</b>		
Indemnités, traitements et salaires . . . . .	2.634.252,90	
Allocations familiales, assurances et autres charges sociales . . . . .	458.857,05	
Ports, télégrammes, téléphone . . . . .	63.870,34	
Installations, entretien et fournitures générales . . . . .	224.620,90	
Parc automobiles . . . . .	10.411,40	
Frais de réception et voyages en Suisse . . . . .	21.102,90	
Autres dépenses . . . . .	61.818,22	<b>3.474.933,71</b>
<b>FRAIS SPÉCIAUX</b>		
Publications, informations, documentation . . . . .	213.153,43	
Indemnités pour frais des membres du Conseil de la Présidence . . . . .	43.400,—	
Conférences et réunions Croix-Rouge . . . . .	32.128,20	
Commissions d'experts . . . . .	24.656,05	
Missions envoyées de Genève . . . . .	202.805,61	<b>516.143,29</b>
<b>DÉLÉGATIONS A L'ÉTRANGER</b>		
Traitements, indemnités et assurances des délégués . . . . .	85.187,25	
Frais de voyages et entretien des délégués et frais généraux des délégations	36.069,55	<b>121.256,80</b>
<b>ATTRIBUTION A LA PROVISION POUR FRAIS PARTICULIERS</b>		
	30.000,—	
	<b>4.142.333,80</b>	

Tableau II

## ORDINAIRES DE L'ANNÉE 1962

	Fr.	Fr.
<i>RECETTES</i>		
<b>CONTRIBUTIONS ET DONS DESTINÉS AU FINANCEMENT DE L'ACTIVITÉ GÉNÉRALE</b>		
Contributions de Gouvernements . . . . .	1.371.397,01	
Contributions de Sociétés nationales de la Croix-Rouge . . . . .	415.221,11	
Dons divers . . . . .	<u>366.213,43</u>	2.152.831,55
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE FONDS</b>		
Revenus de fonds publics et intérêts de banques . . . . .	363.466,15	
Revenus de la Fondation en faveur du C.I.C.R. . . . .	<u>31.181,95</u>	394.648,10
<b>RÉCUPÉRATIONS ET RECETTES DIVERSES</b>		
Recouvrements de frais . . . . .	624.450,45	
Recettes diverses . . . . .	<u>27.626,23</u>	652.076,68
<i>Total des recettes</i>		3.199.556,33
<b>DÉFICIT DE L'ANNÉE 1962</b>		
Amorti par prélèvement sur la Réserve pour risques généraux . . .		942.777,47
		<u>4.142.333,80</u>

**Tableau III**

**Liste des contributions versées au CICR en 1962 par les Gouvernements et les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et affectées au financement des dépenses de l'année 1962**

Pays	Gouvernements	Sociétés nationales
	Fr.	Fr.
Afghanistan . . . . .	3.000,—	
Albanie . . . . .		700,—
Allemagne (Rép. démocratique) . . . . .		6.000,—
Allemagne (Rép. fédérale) . . . . .	53.890,90	20.000,—
Australie . . . . .	72.263,20	24.057,50
Autriche . . . . .	16.700,—	3.000,—
Belgique . . . . .	10.000,—	4.000,—
Birmanie . . . . .	6.400,—	1.000,—
Brésil . . . . .	9.920,35	
Bulgarie . . . . .		2.000,—
Cambodge . . . . .	4.283,44	
Canada . . . . .	59.243,75	30.862,50
Ceylan . . . . .	3.025,—	
Chili . . . . .		4.000,—
Chine . . . . .		5.000,—
Colombie . . . . .	17.330,—	2.021,75
Corée, République . . . . .	7.566,50	3.227,30
Corée, Rép. démocratique . . . . .		2.000,—
Costa Rica. . . . .		480,—
Danemark . . . . .	10.000,—	2.000,—
Equateur . . . . .	3.564,55	700,—
Espagne . . . . .	8.000,—	2.160,—
Etats-Unis . . . . .		107.937,—
Ethiopie . . . . .		2.250,—
Finlande . . . . .	5.000,—	3.480,—
France . . . . .	52.300,—	20.000,—
Ghana . . . . .		1.526,75
Grande-Bretagne . . . . .	48.720,—	24.340,—
Grèce . . . . .	15.000,—	4.000,—
Guatémala . . . . .		600,—
Hongrie . . . . .	1.000,—	1.500,—
Inde . . . . .	67.800,—	
Indonésie . . . . .	15.000,—	
Irak . . . . .	8.000,—	3.000,—
Iran . . . . .	20.000,—	
Irlande . . . . .	5.500,—	3.500,—
Islande . . . . .		500,—
Israël . . . . .	7.500,—	
Italie . . . . .	59.805,29	
Japon . . . . .	21.863,24	20.000,—
Jordanie . . . . .	3.600,—	
Liban . . . . .	5.869,10	1.700,—
Liechtenstein . . . . .	2.500,—	
Luxembourg . . . . .	2.000,—	3.000,—

Pays	Gouvernements	Sociétés nationales
	Fr.	Fr.
Madagascar . . . . .	880,—	
Maroc . . . . .	17.298,05	2.500,—
Mexique . . . . .		2.000,—
Monaco . . . . .		1.616,70
Nicaragua . . . . .	5.000,—	
Nigéria . . . . .	10.000,—	3.000,—
Norvège . . . . .	24.250,—	6.500,70
Nouvelle-Zélande . . . . .	3.000,—	2.000,—
Pakistan . . . . .		24.000,—
Pays-Bas . . . . .	6.480,—	2.156,85
Pérou . . . . .	15.000,—	
Philippines . . . . .	10.000,—	3.750,—
Pologne . . . . .	30.000,—	6.000,—
Portugal . . . . .	36.360,—	1.994,10
République Arabe Unie . . . . .	3.023,45	15.000,—
République Dominicaine . . . . .		4.000,—
République Sud-Africaine . . . . .	24.990,—	500,—
Rhodésie et Nyassaland . . . . .	500.000,—	395,45
Roumanie . . . . .	14.503,54	
Saint-Marin . . . . .	19.407,85	16.268,—
Salvador . . . . .	1.500,—	
Suède . . . . .	1.998,45	1.996,51
Suisse . . . . .	2.000,—	1.750,—
Tchécoslovaquie . . . . .		2.000,—
Thaïlande . . . . .	31.581,54	
Tunisie . . . . .		415.221,11
Turquie . . . . .		
URSS . . . . .		
Vénézuéla . . . . .		
Vietnam, République . . . . .		
Vietnam, République démocratique . . . . .		
Yougoslavie . . . . .		
	1.371.397,01	

En outre, le CICR a reçu en 1962, au titre de l'année antérieure, les montants complémentaires suivants qui ont été portés à son compte de Réserve pour risques généraux :

Pays	Gouvernements	Sociétés nationales
	Fr.	Fr.
Cambodge . . . . .	4.283,44	
Liban . . . . .	5.903,05	
Vénézuéla . . . . .	19.396,60	
Vietnam, République . . . . .	1.998,45	
	31.581,54	—

**Tableau IV**

**RÉSUMÉ DU MOUVEMENT EN 1962 DU COMPTE GÉNÉRAL  
DES ACTIONS DE SECOURS**

	Fr.	Fr.
SOLDE GLOBAL REPORTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1961 . . . . .		1.875.843,77
<i>soit:</i>		
Fonds non encore affectés . . . . .	752.313,39	
Fonds affectés . . . . .	243.969,61	
Fonds d'actions en cours . . . . .	879.560,77	
Total comme ci-dessus . . . . .	<u>1.875.843,77</u>	
<i>plus:</i>		
RECETTES EN 1962		
Fonds reçus par le C.I.C.R. ou mis à sa disposition pour des actions de secours, tant morales que matérielles :		
a Dons reçus sans affectation déterminée :		
Produit net de l'appel 1962 au peuple suisse (collecte) . .	736.225,95	
b Fonds parvenus au C.I.C.R. de divers donateurs, collectivités et particuliers avec affectation à des actions déterminées .	1.307.369,42	2.043.595,37
		<u>3.919.439,14</u>
<i>moins:</i>		
DÉPENSES EN 1962		
Achats de toute nature, frais de délégations, frais de missions et d'administration encourus dans le cadre des actions de secours		3.666.361,37
Reliquat . . . . .		<u>253.077,77</u>
<i>à ajouter:</i>		
Déficit à fin 1962 de l'action de secours au Népal (Réfugiés thibétains) pris en charge par la « Réserve pour actions en cas de conflit » . . . . .		<u>1.300.730,21</u>
SOLDE GLOBAL AU 31 DÉCEMBRE 1962. . . . .		<u>1.553.807,98</u>
(Fonds destinés à des actions de secours)		
se répartissant comme suit :		
Fonds non encore affectés . . . . .	697.889,97	
Fonds affectés . . . . .	294.092,12	
Fonds d'actions en cours . . . . .	561.825,89	
Total comme ci-dessus . . . . .	<u>1.553.807,98</u>	

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR 1963**

**ET**

**FONDS SPÉCIAUX**

## RÉSUMÉ DES PRÉVISIONS DE DÉPENSES

<i>DÉPENSES</i>	Fr.
<b>FRAIS COMMUNS</b>	
Indemnités, traitements et salaires . . . . .	2.405.600,—
Allocations familiales et charges sociales . . . . .	445.300,—
Ports, télégrammes et téléphones . . . . .	68.500,—
Entretien, installations et fournitures générales . . . . .	188.900,—
Parc automobiles . . . . .	10.000,—
Frais de réception et de déplacements en Suisse . . . . .	24.200,—
Dépenses diverses . . . . .	60.000,—
<b>AUTRES FRAIS</b>	
Publications, Information . . . . .	167.400,—
Indemnités pour frais des membres du Conseil de Présidence . . . . .	43.800,—
Conférences et réunions Croix-Rouge . . . . .	63.000,—
Commissions d'experts . . . . .	15.000,—
Stages et traductions particulières . . . . .	15.000,—
Missions envoyées de Genève . . . . .	150.000,—
Délégations à l'étranger . . . . .	199.900,—
	3.856.600,—

*Note.* — Les prévisions de dépenses ci-dessus ne comprennent aucune marge pour des dépenses extraordinaires que les circonstances internationales obligeraient le CICR à engager en cours d'exercice.

## ET RECETTES ORDINAIRES POUR 1963

<i>RECETTES</i>	Fr.
Contributions de Gouvernements . . . . .	1.935.000,—
Contributions de Sociétés nationales de la Croix-Rouge . . . . .	435.000,—
Dons et remboursements . . . . .	493.000,—
Revenus de fonds placés . . . . .	399.100,—
Recettes diverses . . . . .	16.000,—
	3.278.100,—
L'insuffisance de recettes par rapport aux dépenses ressortirait ainsi à . . . . .	578.500,—
	3.856.600,—

**Tableau VI**

**1. FONDATION EN FAVEUR DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE**

*BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1962*

ACTIF	Fr.	FONDS PROPRES ET PASSIF	Fr.
Titres de fonds publics : Créances inscrites dans le livre de la Dette de la Confédération Suisse, estimées au pair (Va- leur boursière Fr. 834.070,—) . . . . .	827.000,—	Capital inaliénable . . . . .	1.028.252,52
Titres déposés auprès de la Banque Nationale Suisse, Genève, estimés au pair (Valeur bour- sière Fr. 286.300,—) . . . . .	<u>285.000,—</u>	Fonds de réserve inaliénable: Solde reporté de 1961 124.387,65 Attribution statutaire de 15% des revenus nets de 1962 . . . . .	<u>5.502,70</u> <u>129.890,35</u>
Avoir disponible auprès de la Banque Nationale Suisse, Genève . . . . .	69.422,82	<i>Total des fonds propres</i>	1.158.142,87
Administration fédérale des contribu- tions, Berne (Impôt anticipé à récupérer) . . . . .	8.102,—	Comité international de la Croix- Rouge, son avoir en compte courant . . . . .	31.381,95
	<u>1.189.524,82</u>		<u>1.189.524,82</u>

*COMPTE DE RECETTES ET DE DÉPENSES DE L'ANNÉE 1962*

DÉPENSES	Fr.	RECETTES	Fr.
Droits de garde, frais de revision des comptes et frais divers . . . . .	297,55	Revenus des titres perçus en 1962 .	36.982,20
Attribution statutaire au fonds de réserve inaliénable: 15% des revenus nets de 1962 (art. 8 des statuts). .	5.502,70		
Versement au C.I.C.R. du surplus des revenus nets de 1962 (art. 7 des statuts) . . . . .	<u>31.181,95</u>		
	<u>36.982,20</u>		<u>36.982,20</u>

## 2. FONDS AUGUSTA

### *BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1962*

ACTIF	Fr.	FONDS PROPRES ET PASSIF	Fr.
Titres de fonds publics suisses, estimés au pair (Valeur boursière Fr. 118.800,—)	120.000,—	Capital inaliénable . . . . .	100.000,—
Avoir disponible auprès de la Banque Nationale Suisse, Genève . . . . .	11.960,55	Réserve pour fluctuations de cours .	18.178,45
Administration fédérale des contributions, Berne (Impôt anticipé à récupérer) . . . . .	972,—	Solde actif disponible du compte de résultats au 31 décembre 1962 . . .	<u>10.644,10</u>
	<u>132.932,55</u>	<i>Total des fonds propres</i>	128.822,55
		Créanciers (allocations à retirer) . . .	4.000,—
		Comité international de la Croix-Rouge son avoir en compte courant . . .	110,—
			<u>132.932,55</u>

### *COMPTE DE RECETTES ET DE DÉPENSES DE L'ANNÉE 1962*

DÉPENSES	Fr.	RECETTES	Fr.
Frais de revision des comptes, droits de garde et frais divers . . . . .	153,50	Revenus des titres perçus en 1962 . .	3.492,—
Solde actif disponible au 31 décembre 1962 :		Solde actif reporté de 1961 . . . . .	7.305,60
Solde reporté de 1961 . . .	7.305,60		
Excédent des recettes sur les dépenses de 1962 . . . .	3.338,50	10.644,10	<u>10.797,60</u>

### 3. FONDS DE L'IMPÉRATRICE SHOKEN

*BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1962*

ACTIF	Fr.	FONDS PROPRES ET PASSIF	Fr.
Titres de fonds publics suisses, estimés au pair . . . . .	458.000,—	Capital inaliénable . . . . .	346.250,—
(Valeur boursière Fr. 455.430,—)		Réserve pour fluctuation de cours . .	106.747,10
Avoir disponible auprès de la Banque Nationale Suisse, Genève . . . . .	25.061,60	Réserve pour frais administratifs:	
Administration fédérale des contributions, Berne (Impôt anticipé à récupérer) . . . . .	3.861,70	Solde reporté de 1961 . . .	332,55
		Attribution statutaire sur les revenus de 1962 . . .	693,70
			<u>1.026,25</u>
		<i>Moins: Frais administratifs effectifs 1962 . . . . .</i>	<u>518,80</u>
			507,45
		Solde actif disponible du compte de résultats au 31 décembre 1962 . . .	<u>14.651,75</u>
		<i>Total des fonds propres</i>	<u>468.156,30</u>
		Créanciers (allocations à retirer) . . .	16.000,—
		Comité international de la Croix-Rouge, son avoir en compte courant . . .	<u>2.767,—</u>
			<u>486.923,30</u>

*COMPTE DE DÉPENSES ET DE RECETTES DE L'ANNÉE 1962*

DÉPENSES	Fr.	RECETTES	Fr.
41 <sup>e</sup> distribution d'allocations à quatre Sociétés nationales de la Croix-Rouge, selon décision de la Commission paritaire du 11 avril 1962 . . . . .	12.000,—	Revenus des titres perçus en 1962 . .	13.873,40
Affectation de 5% des revenus de 1962 aux dépenses de l'administration du Fonds, selon l'art. 7 du règlement .	693,70	Solde actif reporté de 1961 . . . . .	13.472,05
Solde actif disponible au 31 décembre 1962			
Solde reporté de 1961 . .	13.472,05		
Excédent des recettes sur les dépenses de 1962. . .	<u>1.179,70</u>	<i>14.651,75</i>	
	<u>27.345,45</u>		

#### 4. FONDS DE LA MÉDAILLE FLORENCE NIGHTINGALE

##### BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1962

ACTIF	Fr.	FONDS PROPRES ET PASSIF	Fr.
Titres de fonds publics suisses, estimés au pair . . . . .	32.000,—	Capital . . . . .	25.000,—
(Valeur boursière Fr. 31.360,—)		Réserve:	
Avoir disponible auprès de la Banque Nationale Suisse, Genève . . . . .	1.856,10	Solde reporté de 1961 . . .	2.400,39
Administration fédérale des contributions, Berne (Impôt anticipé à récupérer) . . . . .	259,20	Solde actif du compte de résultats au 31 décembre 1962 .	398,80      2.799,19
	<u>34.115,30</u>	Total des fonds propres	<u>27.799,19</u>
		Comité international de la Croix-Rouge, son avoir en compte courant . . .	<u>6.316,11</u>
			<u>34.115,30</u>

##### COMPTE DE DÉPENSES ET DE RECETTES DE L'ANNÉE 1962

DÉPENSES	Fr.	RECETTES	Fr.
Frais d'impression de la 437 <sup>e</sup> circulaire	337,—	Revenus des titres perçus en 1962 . .	931,20
Frais de revision des comptes, droits de garde et frais postaux . . . . .	<u>195,40</u>		
Total des dépenses	532,40		
Excédent des recettes sur les dépenses de 1962 . . . . .	<u>398,80</u>		
	<u>931,20</u>		<u>931,20</u>

